

32



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mardi 15 avril 2008

Deuxième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mardi 15 avril 2008

13 h

Prière.

M^{me} Poirier (Rogersville-Kouchibouguac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Rogersville et des environs, qui exhorte le gouvernement à installer des barrières de sécurité au passage à niveau du chemin Saint-Marcel, à Acadie Siding, où, le 26 janvier 2008, Shawn Landry a trouvé la mort après avoir été happé par un train. (Pétition 12.)

M. Mockler (Restigouche-la-Vallée) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Grand-Sault et des environs, qui exhorte le gouvernement à rétablir immédiatement l'immersion précoce en français à l'école John Caldwell. (Pétition 13.)

Après les questions orales, l'hon. M. Murphy invoque le Règlement ; il soutient que M. Robichaud (Lamèque-Shippagan-Miscou) a accusé le premier ministre et la ministre des Gouvernements locaux d'avoir menti. M. Harrison intervient sur le rappel au Règlement. Le président statue que le rappel au Règlement est bien fondé ; il prévient les parlementaires qu'un tel langage non parlementaire ne sera pas toléré et que, à l'avenir, il n'hésitera pas à interrompre la période des questions pour faire des rappels à l'ordre.

M. Carr donne avis de motion 65 portant que, le jeudi 24 avril 2008, appuyé par M^{me} Dubé, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, les études, les épreuves, les rapports et les renseignements justificatifs, sous toutes leurs formes, que détient le gouvernement relativement aux statistiques fournies par la ministre du Développement social le 27 mars 2008 lorsqu'elle a dit : Nous savons aussi qu'environ 88 % à 98 % des enfants qui terminent la 5^e année ne peuvent même pas construire une seule phrase en français.

M. Williams donne avis de motion 66 portant que, le jeudi 24 avril 2008, appuyé par M. Northrup, il proposera ce qui suit :

attendu que, en raison de l'augmentation récente du cours de l'uranium, de vastes superficies du Nouveau-Brunswick ont été jalonnées en vue de l'extraction de l'uranium ;

attendu que les risques pour la santé résultant des activités minières, des résidus radioactifs, des métaux lourds, des substances chimiques et des méthodes utilisées pour extraire l'uranium sont très élevés ;

attendu que le risque est grand que l'approvisionnement en air et en eau soit contaminé par l'uranium, le radon, des substances chimiques ainsi que d'autres contaminants ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de décréter immédiatement un moratoire sur l'exploration en vue de trouver de l'uranium au Nouveau-Brunswick et que le moratoire demeure en vigueur jusqu'après la tenue d'audiences publiques pertinentes et acceptables qui montrent un avantage financier intéressant pour la province et aucun risque pour la santé des gens du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, aujourd'hui, reprenne le débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi modifiant la Loi sur les régions régionales de la santé*, et que, à 19 h, elle se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Santé.

L'hon. M. Murphy donne avis que l'intention du gouvernement est que la Chambre, le mercredi 16 avril 2008, reprenne le débat sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 34 puis se forme en Comité plénier pour étudier les projets de loi 2 et 4, après quoi elle se formera en Comité des subsides pour continuer l'étude des prévisions budgétaires du ministère de la Santé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi modifiant la Loi sur les régions régionales de la santé*.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Fraser, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, M. Kenny, autre vice-président, assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h. Le président de la Chambre est au fauteuil.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisi; la motion est adoptée.

La séance est levée à 22 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans les avis de motion 37, 38, 44, 52 et 54	(8 avril 2008);
documents demandés dans l'avis de motion 51	(11 avril 2008);
rapport annuel du contrôleur du financement politique pour 2005 (<i>Loi sur le financement de l'activité politique</i>)	(11 avril 2008);
états de divulgation publique des 55 parlementaires pour l'année 2007	(7 avril 2008).